

# LE D.D.T. PLAIDE NON COUPABLE

On a évité après la Deuxième Guerre mondiale des épidémies de typhus exanthématique, maladie transmise par les poux, en pratiquant des pulvérisations de D.D.T., pesticide d'une efficacité remarquable, particulièrement bien étudié par notre compatriote Paul Muller, Prix Nobel 1948.

Mais le triomphe du D.D.T. c'est l'éradication du paludisme dans le 80 % des régions où il régnait à l'état endémique. La maladie a disparu des territoires peuplés de 730 millions d'individus. Les résultats ont été spectaculaires. A Ceylan, un programme de pulvérisation de D.D.T. à l'intérieur des habitations a fait baisser le taux de mortalité de 34 % en une seule année.

Pour des raisons diverses, les pulvérisations d'insecticide furent interrompues, immédiatement se produisit une violente recrudescence de la maladie. Pendant les années 1968 et 1969 les autorités signalèrent plus de 2 millions de cas et un grand nombre de décès.

## LE DDT TUE L'INSECTE VECTEUR DU PALUDISME

Le DDT est très actif sur le vecteur de la maladie, l'anophèle. Ce moustique aime à chasser la nuit ; en se préparant à attaquer l'homme, il se pose sur la paroi de sa chambre ; si elle a été pulvérisée par le DDT le moustique qui s'y pose meurt. Ainsi, en détruisant tous les anophèles infectés par des pulvérisations répétées, on fait disparaître la maladie. Le bénéfice de cette action est incontestable et jusqu'à présent on n'a pas pu trouver d'agent plus efficace, même si certaines souches d'anophèles sont devenues résistantes. Malgré cette lutte intense à travers le monde, il n'a jamais été

signalé de conséquences toxiques pour l'homme, des pulvérisations de DDT.

## ON ABUSE DU PRODUIT

Mais on sait à quel point l'être humain galvaude les découvertes les plus bénéfiques. On établit rapidement que le DDT était un insecticide précieux pour l'agriculture. Puisque une pulvérisation est utile pourquoi, se dirent les agriculteurs, ne pas en faire deux ou trois pour obtenir un résultat encore meilleur ? C'est ainsi que d'énormes quantités de DDT, furent répandues sur les champs et les arbres. Mais, les résidus de ce pesticide commencèrent à entrer dans le cycle biologique des organismes vivants. Les naturalistes signalent la disparition de certaines espèces d'oiseaux, l'eau et les poissons furent contaminés. Ce fut alors une protestation générale contre ce pesticide dont l'action nocive paraissait s'ajouter à toutes les nuisances d'une pollution grandissante.

## SITUATION CHEZ L'HOMME

La situation paraissait sérieuse, car dégradé incomplètement par un système enzymatique moins actif chez l'homme que chez d'autres espèces animales, le DDT passe dans l'organisme, s'accumule dans les tissus en particulier dans la graisse.

On a signalé des intoxications aiguës par accident, ou suicide, des intoxications subaiguës chez des personnes en contact direct professionnel avec le pesticide. Cependant, d'après le témoignage du professeur M. Demole de Genève étayé sur des études approfondies, on ne connaît encore aucun cas de maladie engendrée par la consommation de produits ayant été soumis à des traitements au DDT. On ne peut pas affirmer que cette accumulation dans l'organisme soit désirable et même complètement inoffensive, mais depuis 30 ans que le DDT est introduit on n'a pas constaté d'effets nocifs de l'imprégnation humaine. Des volontaires ont été soumis pendant dix-huit mois à des doses quotidiennes cent fois plus fortes que la dose journalière acceptable (DJA) sans aucun malaise ou manifestation toxiques. (Hayes.)

La dose de DDT considérée comme DJA est de 0,005 mg. par kg. de poids et par jour. Un Américain moyen ingère chaque jour

la moitié de cette dose. Un travailleur en contact avec le produit : dix à vingt fois plus. Après un certain temps de saturation, l'organisme semble capable de se débarrasser d'une partie du produit en l'éliminant dans l'urine.

Le problème est donc difficile à résoudre : il serait évidemment préférable de ne pas utiliser le DDT puisque son emploi conduit à une accumulation modérée mais sensible de l'organisme humain. D'autre part, pour le développement des cultures et en particulier dans le tiers monde, l'emploi des pesticides est indispensable. C'est ainsi qu'à la deuxième conférence du plan alimentaire mondial (La Haye, mai 1966), les dirigeants de la FAO ont annoncé qu'ils espéraient assurer en 1985 une ration suffisante à toute la population du globe à certaines conditions, dont l'une était de décupler l'emploi des insecticides. Un éminent spécialiste, Norman Borlaug, directeur du Centre de recherche internationale pour la culture du maïs et du blé, Prix Nobel de la paix en 1970, a déclaré : « Aucun moyen chimique n'a fait davantage pour la santé et le progrès agricole et social des populations dans les pays en voie de développement que le DDT. » Ainsi lorsqu'on veut condamner le DDT sans appel, il faut avoir à l'esprit les immenses services qu'il a rendus à l'humanité.

Eric MARTIN